ÉCLAIRAGES ET SYNTHÈSES

Les demandeurs d'emploi résidant dans les Quartiers Prioritaires de la Ville en Occitanie

Sommaire

1. Les demandeurs d'emploi des QPV concentrés dans les grandes villes — P 2
2. Des demandeurs d'emploi en QPV avec des caractéristiques spécifiques — P 3
3. Près de la moitié des demandeurs d'emploi en QPV déclarent au moins un frein périphérique à l'emploi — P 6
4. Cinq classes de QPV pour expliciter des problématiques différentes — P 7
5. Annexe : définitions et méthodologie — P 12

108 QPV
en Occitanie

66 300 demandeurs d'emploi (DE) en QPV

soit 10 % des DE d'Occitanie

L'ESSENTIEL

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) sont des territoires urbains dont les habitants disposent de revenus nettement inférieurs à ceux de leur agglomération et du reste du pays. En France, le taux d'emploi des habitants des QPV reste très inférieur à celui des autres quartiers des unités urbaines (49,8 % contre 70 % en 2024).*

À fin décembre 2025, 66 296 demandeurs d'emploi résident dans un QPV d'Occitanie, soit *10,4 % des demandeurs d'emploi (inscrits en catégories A, B et C) de la région.* Cette population connaît davantage de difficultés au regard de l'emploi avec un taux d'accès à l'emploi (TAE) plus faible que l'ensemble des demandeurs d'emploi (32 % contre 37 % après six mois d'inscription). Les demandeurs d'emploi résidant en QPV rencontrent divers freins à l'insertion professionnelle, notamment en matière de mobilité, d'accès à l'information, de maîtrise des outils numériques et de valorisation de leurs compétences. Sur l'ensemble des QPV, en moyenne le niveau de qualification et d'études est moins élevé que pour la population d'Occitanie. Les métiers recherchés sont moins qualifiés et moins diversifiés avec des salaires moins élevés. Pour accompagner ces publics, France Travail propose des actions ciblées visant à développer les compétences, favoriser l'accès à la formation, renforcer les usages numériques et sécuriser les parcours professionnels.

L'étude présente les caractéristiques des demandeurs d'emploi en QPV. Elle propose également une classification des QPV en cinq groupes, illustrant les différences entre les quartiers de la région :

- **QPV où les conditions d'accès à l'emploi sont les plus favorables**
- **QPV tournés vers l'emploi agricole, au public sans formation**
- **QPV au profil intermédiaire et plutôt urbain**
- **QPV confrontés à des freins multiples à l'emploi**
- **QPV orientés vers le tourisme et les services, au public peu mobile**

**Source ONPV : Observatoire National de la Politique de la Ville*

Les demandeurs d'emploi des QPV concentrés dans les grandes villes

Les quartiers prioritaires des villes (QPV) ont été définis par la loi du 21 février 2014 « de programmation pour la ville et la cohésion urbaine ». En Occitanie, les QPV comptent 393 100 personnes (INSEE, 2020). Leur périmètre a été actualisé au 1er janvier 2024 : la région compte désormais 108 QPV, contre 105 dans le périmètre précédent. L'objectif principal de cette politique de la ville est de concentrer davantage de moyens sur des zones qui font face à des dysfonctionnements importants notamment sur l'emploi et l'insertion professionnelle. Ces quartiers sont choisis en fonction de l'écart de revenus entre cette zone et « l'unité urbaine » dans laquelle elle s'inscrit mais aussi de l'écart de revenus entre le quartier et le territoire national. Ces quartiers s'inscrivent dans les 66 contrats de ville de la région.

Les QPV sont majoritairement situés au sein des aires urbaines, où se concentrent les principales dynamiques démographiques et économiques. Cette répartition reflète le caractère essentiellement urbain des enjeux sociaux auxquels répond la politique de la ville. Par ailleurs, les préfectures concentrent une part importante des demandeurs d'emploi résidant en QPV. En effet, 60 % des demandeurs d'emploi vivant dans un quartier prioritaire résident dans une commune de préfecture.

De plus, les trois plus grandes villes de la région (Toulouse, Montpellier et Nîmes) regroupent plus d'un quart des QPV de l'Occitanie et plus de 40% des demandeurs d'emploi en QPV de la région.

Carte des quartiers prioritaires de la ville en Occitanie et répartition des demandeurs d'emploi en QPV

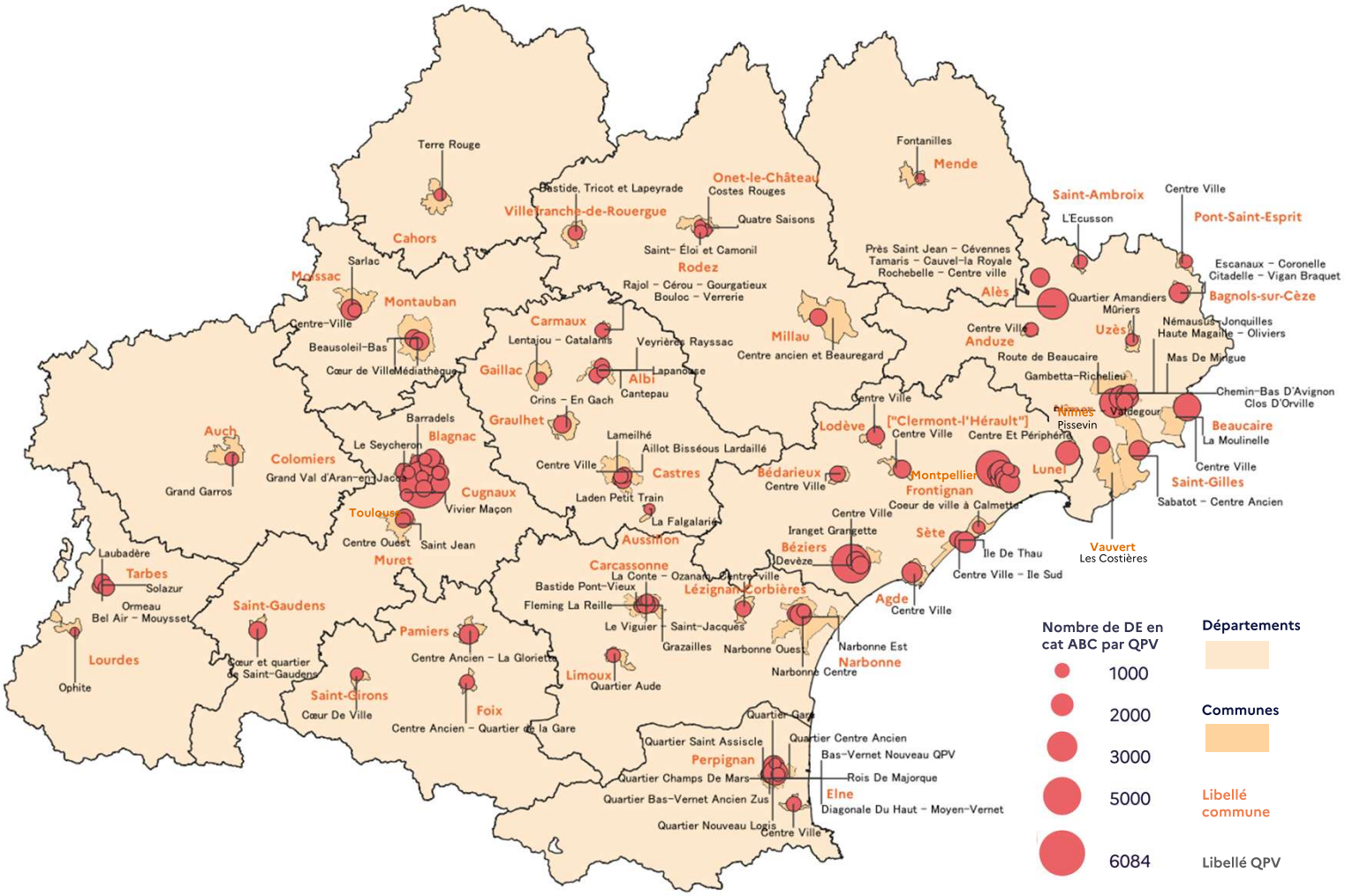

Des demandeurs d'emploi en QPV avec des caractéristiques spécifiques

Moins de femmes, davantage de personnes de nationalité étrangère, de bénéficiaires du RSA et d'inscrits de longue durée

Plus d'un tiers des demandeurs d'emploi (DE) en QPV sont de nationalité étrangère contre seulement 15 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. Les femmes y sont en revanche moins représentées (45 % en QPV contre 51 % pour les DE d'Occitanie) en lien avec une part des femmes dans la population active moins importante. Il en va de même pour les jeunes, un peu moins présents parmi les DE en QPV (19 % contre 22 % pour l'ensemble de la région).

Une proportion plus importante des demandeurs d'emploi résidant en QPV perçoit le RSA. Cette différence s'inscrit dans un contexte où les habitants des QPV présentent, en moyenne, des niveaux de revenus plus faibles que le reste de la population. Par ailleurs, seuls 34 % des demandeurs d'emploi en QPV déclarent avoir exercé une activité réduite au cours du mois, contre 36 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

La proportion de demandeurs d'emploi inscrits depuis plus d'un an (demandeurs d'emploi de longue durée) ou depuis plus de deux ans (très longue durée) est plus élevée dans les QPV que dans l'ensemble de la population. En effet, 46 % des demandeurs d'emploi résidant en QPV sont inscrits depuis plus d'un an, contre 42 % dans l'ensemble de la population, tandis que 24 % sont inscrits depuis plus de deux ans, contre 22 % pour l'ensemble de la DEFM. Ce constat met en évidence les difficultés qu'éprouvent les DE en QPV à sécuriser leur parcours professionnel.

Typologie des demandeurs d'emploi en catégories A,B et C en Occitanie

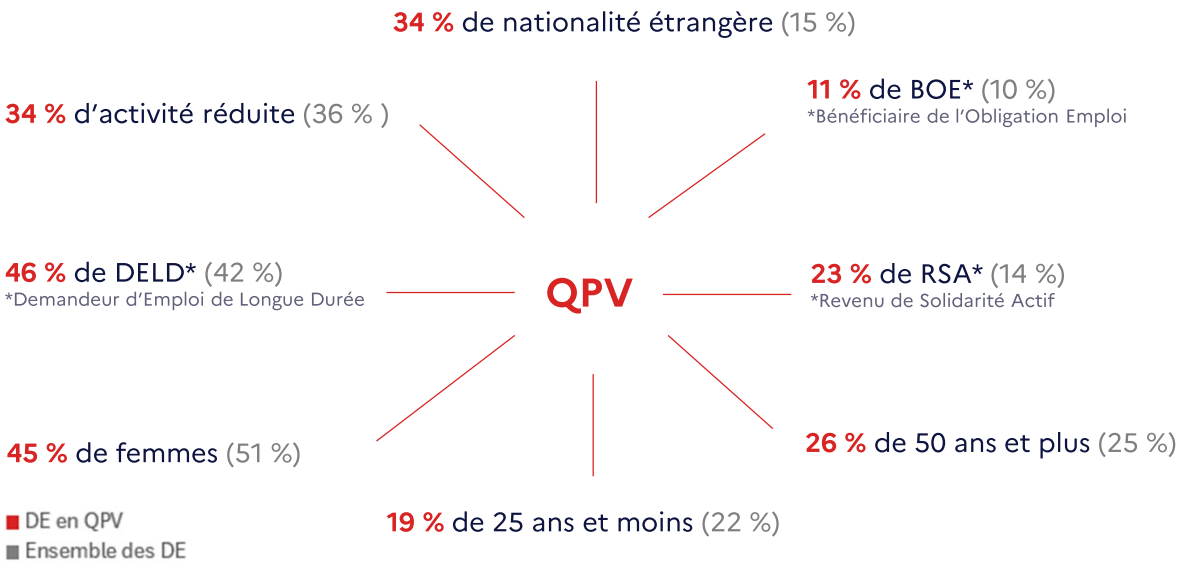

Source : France Travail – STMT données brutes – décembre 2025

Plus d'un quart des demandeurs d'emploi en QPV sont sans diplôme

Les demandeurs d'emploi résidant en QPV sont moins diplômés que l'ensemble des demandeurs d'emploi d'Occitanie. Plus d'un sur quatre (27 %) n'a aucun diplôme, une proportion près de deux fois plus élevée que parmi l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région (15 %).
À l'inverse, seuls 21 % sont titulaires d'un diplôme de niveau bac+2 ou plus, contre 33 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.
Les écarts sont plus modérés pour les niveaux intermédiaires. Les titulaires d'un CAP ou d'un BEP sont un peu plus représentés en QPV (30 % contre 26 %), tandis que les bacheliers, y compris ceux du bac professionnel, le sont légèrement moins (22 % contre 24 %). Au total, 57 % des demandeurs d'emploi en QPV ont au plus un CAP ou un BEP, contre 41 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi d'Occitanie.

Répartition des demandeurs d'emploi par niveau de formation en Occitanie

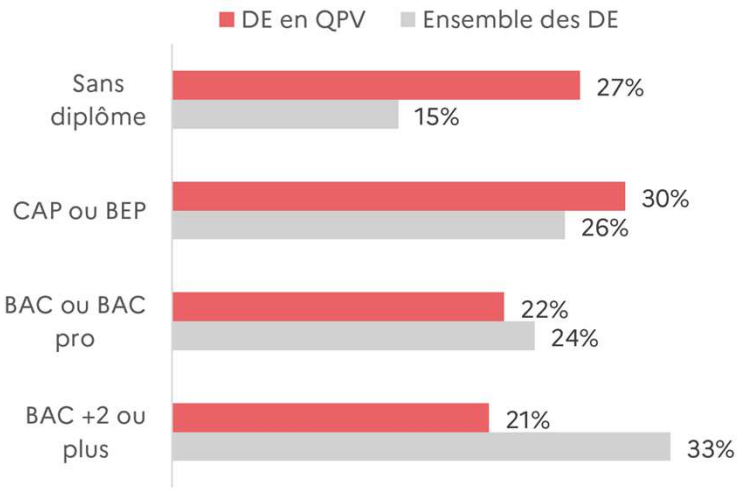

Source : France Travail – STMT données brutes – décembre 2025

Des demandeurs d'emploi majoritairement moins qualifiés

Comme pour l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région, la majorité des demandeurs d'emploi résidant en QPV sont des employés (qualifiés ou non).

En lien avec le niveau de formation, les demandeurs d'emploi en QPV sont sous-représentés dans les qualifications les plus élevées. Seulement 7 % des DE en QPV ont une qualification de technicien ou cadre contre 13 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région.

Répartition par qualification des demandeurs d'emploi en Occitanie

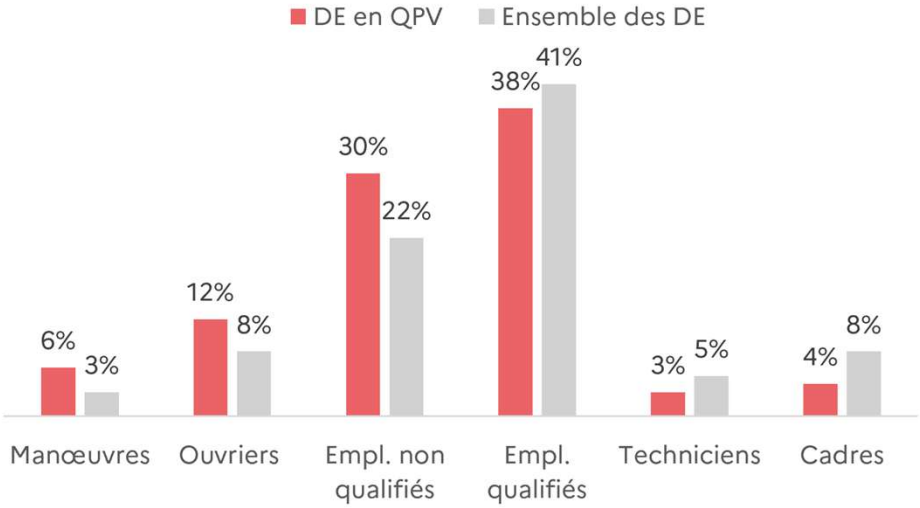

Source : France Travail – STMT données brutes – décembre 2025

Les 15 métiers les plus recherchés par les DE résidant en QPV en Occitanie

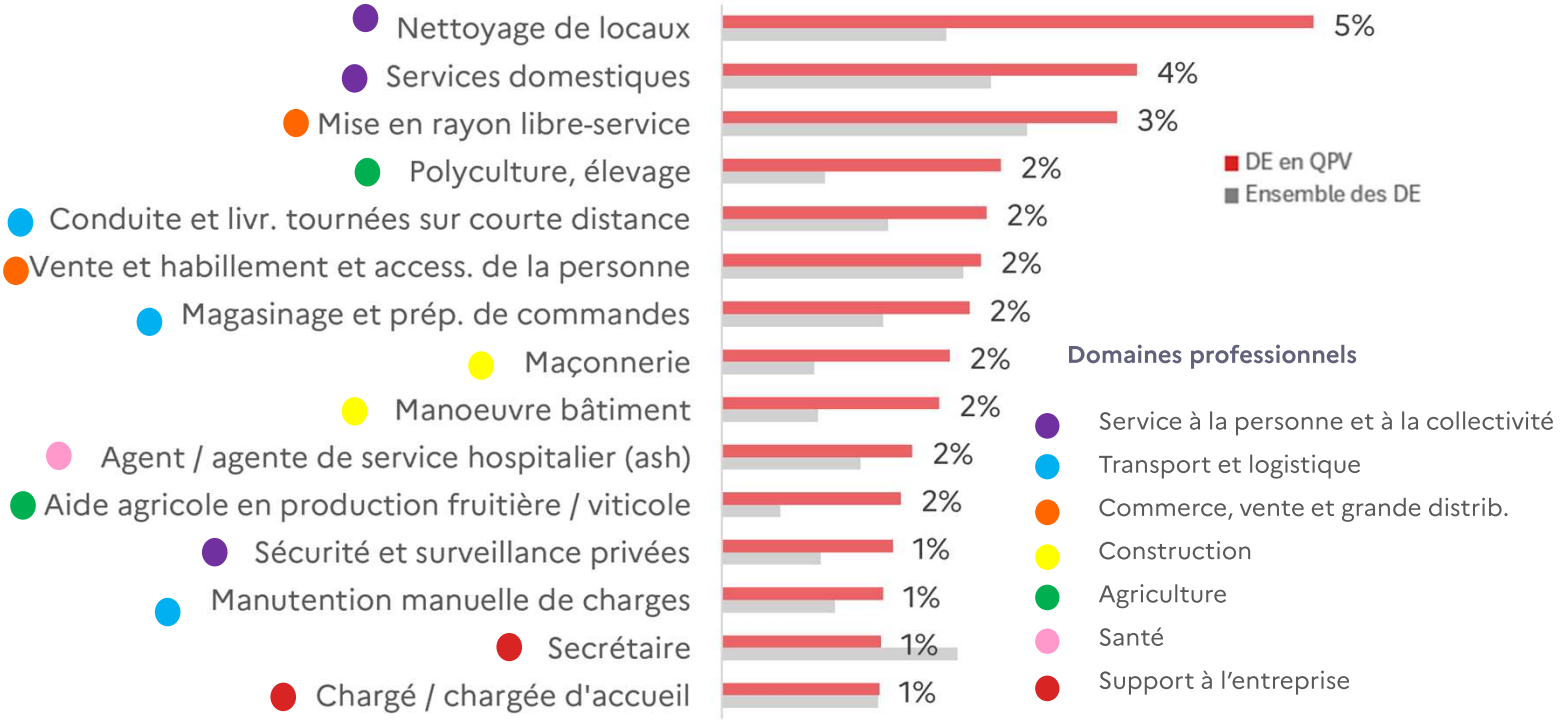

Source : France Travail – STMT données brutes – décembre 2025

Une moins grande variété de métiers recherchés que l'ensemble des demandeurs d'emploi

Les 15 métiers les plus recherchés représentent 32 % de la demande d'emploi en QPV en Occitanie. En comparaison, pour l'ensemble des DE, les 15 métiers les plus recherchés regroupent 23 % de la demande d'emploi. Pour les QPV, Celle-ci se concentre ainsi sur une moins grande variété de métiers (nettoyage de locaux, aides à la personne, grande distribution…). Ces métiers sont pour la plupart peu qualifiés et accessibles avec des niveaux de formation plus faibles.

Parmi ces 15 métiers, les deux premiers les plus recherchés relèvent des services à la personne et à la collectivité, domaine qui concentre 10 % de la demande d'emploi des QPV. Ce domaine ainsi que ceux du commerce, de la construction et du transport-logistique représentent les trois quarts de cette population.

Des aspirations salariales plus basses

Les exigences de salaires des demandeurs d'emploi en QPV sont moins élevées que celles de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région (QPV sur le cercle extérieur). Ainsi, la part de ceux qui acceptent moins de 2 000 € brut par mois atteint 82 % dans les QPV, contre 68 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi en catégories A, B et C en Occitanie, soit 14 points de plus.

Ces aspirations salariales plus basses s'observent chez les demandeurs d'emploi les moins formés, mais également chez les plus diplômés : à niveau de formation comparable, les résidents des QPV se positionnent sur des salaires inférieurs à ceux de l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Répartition des demandeurs d'emploi par tranche de salaire brut minimum accepté par mois en Occitanie

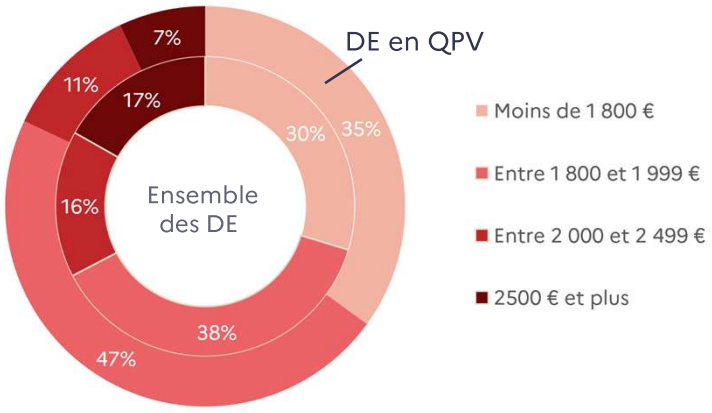

Source : France Travail – STMT données brutes – décembre 2025

Depuis la révision du périmètre des QPV, une évolution de la demande d'emploi en QPV plus marquée

Depuis l'entrée en vigueur de la nouvelle géographie prioritaire au 1er janvier 2024, le nombre de demandeurs d'emploi en catégories A, B et C résidant en QPV a progressé plus vite que celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi.
Les deux évolutions restent proches durant le premier semestre 2024, puis l'écart se creuse à partir de l'année 2025. Cette accélération coïncide avec la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi, qui prévoit l'inscription automatique des allocataires du RSA et des jeunes accompagnés par les missions locales.
Depuis, les deux courbes suivent des trajectoires parallèles.

Evolution du nombre de demandeurs d'emploi en catégorie A, B et C en Occitanie

Base 100 à janvier 2024

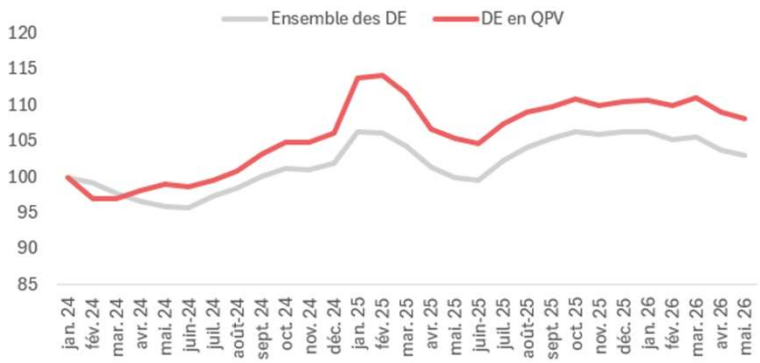

Données France Travail, DEFM catégorie ABC

Un taux d'accès à l'emploi plus faible que celui de la population totale

Taux d'accès à l'emploi (TAE) et taux d'accès durable à 3 et 6 mois après l'inscription des DE d'Occitanie

Les demandeurs d'emploi en QPV sont proportionnellement moins nombreux à accéder à l'emploi que l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région.

Après 3 mois d'inscription, leur taux d'accès à l'emploi s'établit à 23 %, contre 26 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. Cet écart tend à se creuser avec la durée d'inscription : après 6 mois, le taux d'accès à l'emploi atteint 32 % pour les demandeurs d'emploi en QPV, contre 37 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

De plus, la part d'accès à un emploi durable est légèrement plus faible pour les résidents des QPV : elle est inférieure d'un point après 3 mois d'inscription et de deux points après 6 mois.

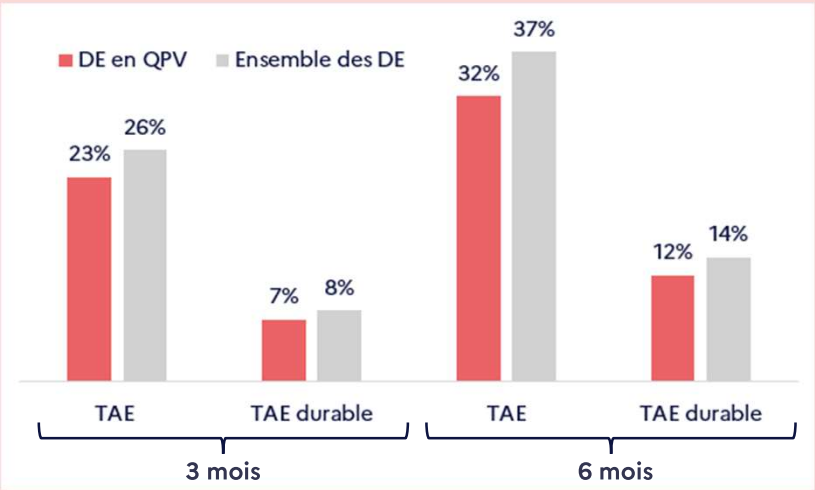

Source : France Travail – STMT données brutes – décembre 2025

Près de la moitié des demandeurs d'emploi en QPV déclarent au moins un frein périphérique à l'emploi

Les freins périphériques sont des difficultés d'ordre non professionnel qui peuvent entraver le retour à l'emploi. Ils touchent à des domaines variés : l'accès au numérique, la mobilité, la santé, le logement, la situation familiale ou financière, ou encore les démarches administratives.

Les principaux freins rencontrés par les demandeurs d'emploi en QPV

Plus de quatre demandeurs d'emploi sur dix en catégories A, B et C résidant en QPV (44 %) déclarent rencontrer au moins un frein périphérique à l'emploi, contre 29 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi de l'Occitanie, soit 15 points de plus. Deux freins prédominent : l'exclusion numérique et les freins liés à la mobilité.

Les freins périphériques à l'accès à l'emploi en Occitanie

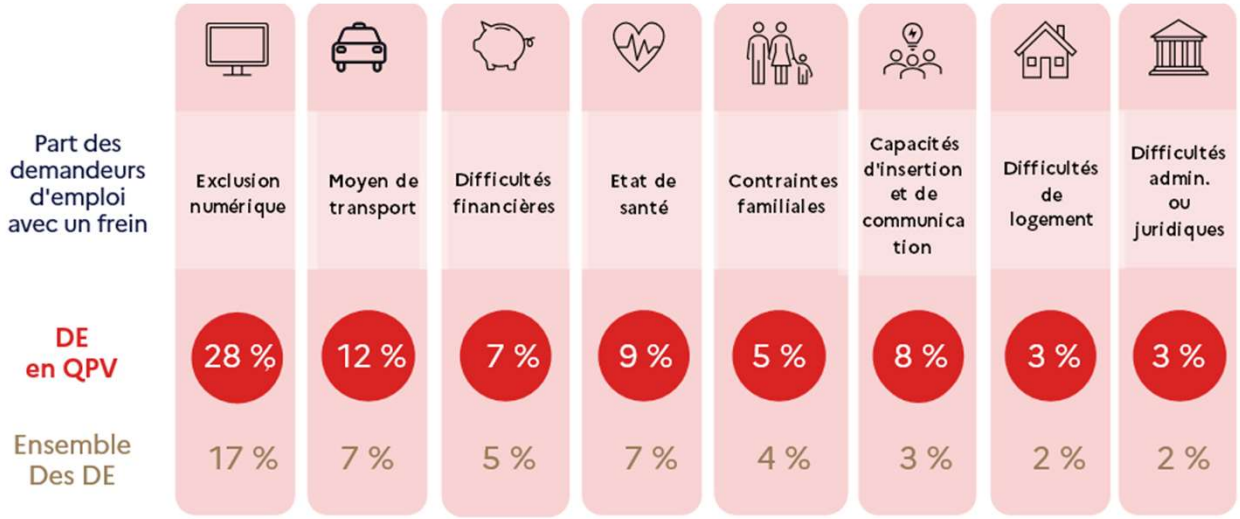

NB : Les données sur les freins sont issues des déclarations des demandeurs d'emploi lors de leur entretien avec leur conseiller (les freins sont cumulables). De fait, les proportions affichées peuvent être sous-évaluées. Elles permettent néanmoins une comparaison avec l'ensemble de la population

Source : France Travail – STMT données brutes – décembre 2025

Numérique : le frein prédominant qui touche davantage les demandeurs d'emploi en QPV

L'exclusion numérique recouvre deux situations : la difficulté à utiliser un ordinateur ou à effectuer une recherche sur internet, et l'absence d'équipement informatique. Elle concerne 28 % des demandeurs d'emploi en QPV, contre 17 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région. L'écart est encore plus net sur l'équipement : 21 % des demandeurs d'emploi en QPV n'ont pas d'ordinateur et autant n'ont pas accès à internet, contre respectivement 12 % et 13 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi. Ce frein pèse d'autant plus qu'une grande partie des démarches de recherche d'emploi se fait désormais en ligne et que de nombreux métiers demandent un minimum d'aisance numérique. France Travail propose des aides et des formations pour accompagner les personnes concernées.

Mobilité et communication : deux freins nettement plus fréquents

Les freins liés à la mobilité recouvrent l'absence de permis de conduire, un accès limité aux transports en commun ou, plus largement, la difficulté à se déplacer. Ils touchent 12 % des demandeurs d'emploi en QPV, presque deux fois plus que dans l'ensemble de la région (7 %). Cette moindre mobilité transparaît aussi dans les recherches elles-mêmes : 43 % limitent leur recherche à moins de 30 minutes de leur domicile, contre 34 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi.

Les freins liés aux capacités d'insertion et de communication sont également davantage marqués : ils concernent 8 % des demandeurs d'emploi en QPV, contre seulement 3 % pour l'ensemble. Cet écart s'explique en partie par le profil de ce public, dont un tiers est de nationalité étrangère (34 %, contre 15 % pour l'ensemble des demandeurs d'emploi). Pour certains, une maîtrise encore partielle du français rend l'accès à l'emploi plus difficile.

Cinq classes de QPV pour expliciter des problématiques différentes

Carte des groupes de quartiers prioritaires de la ville en Occitanie

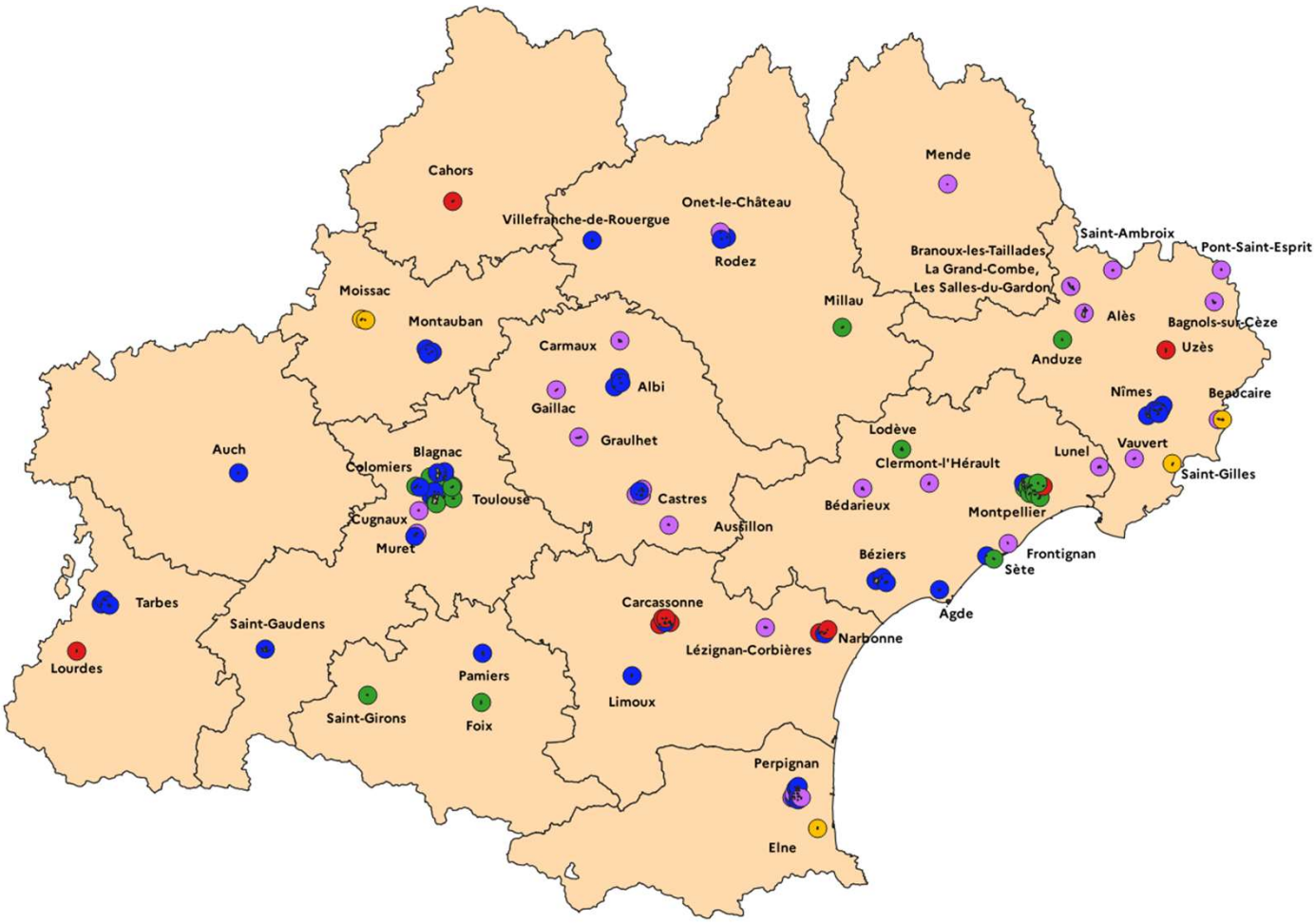

Les demandeurs d'emploi résidant en QPV accèdent moins souvent à l'emploi que l'ensemble des demandeurs d'emploi de la région. Ils sont aussi moins diplômés, moins qualifiés, et déclarent plus fréquemment des freins périphériques.

Ce constat d'ensemble cache pourtant des réalités très différentes d'un quartier à l'autre. Pour mieux les décrire, une classification a été réalisée sur les 108 QPV de la région (voir la méthodologie en annexe). Elle regroupe les quartiers qui se ressemblent, principalement à partir d'indicateurs liés à l'accès à l'emploi. Cinq groupes de QPV se dégagent ainsi, chacun associé à un profil de demandeurs d'emploi qui lui est propre. Cette lecture par groupe donne une vision plus fine des quartiers prioritaires et permet de mieux cerner les besoins de chaque territoire.

Les 5 types de quartiers prioritaires en Occitanie :

- **QPV où les conditions d'accès à l'emploi sont les plus favorables**
- **QPV tournés vers l'emploi agricole, au public sans formation**
- **QPV au profil intermédiaire et plutôt urbain**
- **QPV confrontés à des freins multiples à l'emploi**
- **QPV orientés vers le tourisme et les services, au public peu mobile**

Répartition des QPV selon les classes :

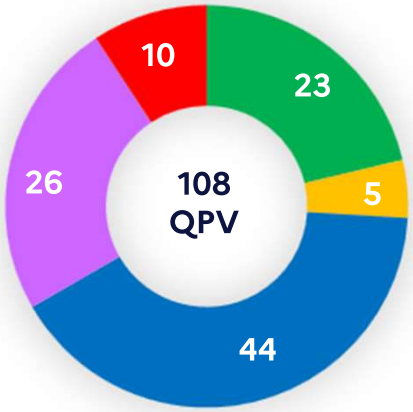

NB : détail des groupes de QPV en page suivante

Les 108 QPV d'Occitanie par département et par classe

1 QPV où les conditions d'accès à l'emploi sont les plus favorables — 23 QPV

Ariège (09) Coeur de ville (Saint-Girons) · Centre ancien - Quartier de la Gare (Foix)

Aveyron (12) Centre ancien et Beauregard (Millau)

Gard (30) Centre Ville (Anduze)

Haute-Garonne (31) Barradels (Blagnac) · Grand Val d'Aran-en-Jacca (Colomiers) · Arènes (Toulouse) · Empalot (Toulouse) · Izards - 3 Cocus - La Vache (Toulouse) · Breguet Lecrivain - Saint Exupéry (Toulouse) · Soupetard (Toulouse) · La Gloire (Toulouse) · La Fourguette (Toulouse)

Hérault (34) Celleneuve (Montpellier) · Petit Bard Pergola (Montpellier) · Paul Valéry - Pas Du Loup - Val De Croze (Montpellier) · Cévennes (Montpellier) · Gély - Figuerolles (Montpellier) · Lemasson - Croix d'Argent (Montpellier) · Tournezy-Saint Martin (Montpellier) · Aiguelongue (Montpellier) · Centre Ville - Ile Sud (Sète) · Centre Ville (Lodève)

2 QPV tournés vers l'emploi agricole, au public sans formation — 5 QPV

Gard (30) Sabatot - Centre Ancien (Saint-Gilles) · Centre Ville (Beaucaire)

Pyrénées-Orientales (66) Centre Ville (Elne)

Tarn-et-Garonne (82) Centre-Ville (Moissac) · Sarlac (Moissac)

3 QPV au profil intermédiaire et plutôt urbain — 44 QPV

Ariège (09) Centre ancien - La Gloriette (Pamiers)

Aude (11) Quartier Aude (Limoux) · Bastide Pont-Vieux (Carcassonne) · Narbonne Centre (Narbonne)

Aveyron (12) Quatre Saisons (Onet-le-Château) · Bastide, Tricot et Lapeyrade (Villefranche-de-Rouergue) · Saint-Éloi et Camonil (Rodez)

Gard (30) Pissevin - Valdegour (Nîmes) · Gambetta-Richelieu (Nîmes) · Chemin-Bas D'Avignon - Clos d'Orville (Nîmes) · Mas De Mingue (Nîmes) · Route de Beaucaire (Nîmes) · Némausus-Jonquilles - Haute Magaille - Oliviers (Nîmes)

Haute-Garonne (31) Centre Ouest (Muret) · Cœur et quartier de Saint-Gaudens (Saint-Gaudens) · Pradettes (Toulouse) · Grand Mirail (Toulouse) · Cépière Beauregard (Toulouse) · Le Seycheron (Toulouse) · Lalande Nord (Toulouse) · Ginestous (Toulouse, Fenouillet)

Gers (32) Grand Garros (Auch)

Hérault (34) Centre Ville (Béziers) · Iranget Grangette (Béziers) · Devèze (Béziers) · Mosson (Montpellier) · Ile De Thau (Sète) · Centre Ville (Agde)

Hautes-Pyrénées (65) Solazur (Tarbes) · Laubadère (Tarbes) · Ormeau/Bel Air - Mouysset (Séméac, Tarbes)

Pyrénées-Orientales (66) Quartier Gare (Perpignan) · Diagonale Du Haut - Moyen-Vernet (Perpignan) · Rois De Majorque (Perpignan) · Bas-Vernet Nouveau QPV (Perpignan) · Quartier Centre Ancien (Perpignan) · Quartier Nouveau Logis (Perpignan)

Tarn (81) Centre Ville (Castres) · Cantepau (Albi) · Veyrières Rayssac (Albi) · Lapanouse (Albi)

Tarn-et-Garonne (82) Cœur de Ville (Montauban) · Médiathèque (Montauban) · Beausoleil-Bas (Montauban)

4 QPV confrontés à des freins multiples à l'emploi — 26 QPV

Aude (11) Centre-ville (Lézignan-Corbières)

Aveyron (12) Costes Rouges (Onet-le-Château)

Gard (30) Près Saint Jean - Cévennes - Tamaris - Cauvel-la Royale - Rochebelle - Centre ville (Alès) · Escanaux - Coronelle - Citadelle - Vigan Braquet (Bagnols-sur-Cèze) · Centre Ville (Pont-Saint-Esprit) · La Moulinelle (Beaucaire) · L'Ecusson (Saint-Ambroix) · Les Costières (Vauvert) · La Grand-Combe, les Salles du Gardon et Branoux Les Taillades (La Grand-Combe)

Haute-Garonne (31) Saint Jean (Muret) · Vivier Maçon (Cugnaux)

Hérault (34) Coeur de ville à Calmette (Frontignan) · Centre Ville (Bédarieux) · Centre Et Périphérie (Lunel) · Centre Ville (Clermont-l'Hérault)

Lozère (48) Fontanilles (Mende)

Pyrénées-Orientales (66) Quartier Saint Assiscle (Perpignan) · Quartier Bas-Vernet Ancien Zus (Perpignan) · Quartier Champs De Mars (Perpignan)

Tarn (81) La Falgalarié (Aussillon) · Laden Petit Train (Castres) · Lameilhé (Castres) · Aillot Bisséous Lardaillé (Castres) · Rajol - Cérou - Gourgatieux - Bouloc - Verrerie (Carmaux) · Lentajou - Catalanis (Gaillac) · Crins - En Gach (Graulhet)

5 QPV orientés vers le tourisme et les services, au public peu mobile — 10 QPV

Aude (11) La Conte - Ozanam (Carcassonne) · Le Viguier - Saint-Jacques (Carcassonne) · Fleming La Reille (Carcassonne) · Grazailles (Carcassonne) · Narbonne Ouest (Narbonne) · Narbonne Est (Narbonne)

Gard (30) Quartier Amandiers-Mûriers (Uzès)

Hérault (34) Pompignane (Montpellier)

Lot (46) Terre Rouge (Cahors)

Hautes-Pyrénées (65) Ophite (Lourdes)

Synthèse des caractéristiques significativement surreprésentées dans chaque classe :

QPV où les conditions d'accès à l'emploi sont les plus favorables

Demandeurs plus **qualifiés** et mobiles

Etudes supérieures (32 % vs 21 %)

Nationalité française (71 % vs 66 %)

Salaires demandés plus élevés
Plus indemnisés, moins de RSA

Plus d'activité réduite (cat BC) (38 % vs 34 %)

Moins de freins (37 % vs 44 %)

Domaines :
- Support à l'entreprise (10 % vs 8 %).
- Service à la personne et à la collectivité (21 % vs 20 %).

TAE (34 %)
TAE durable (14 %)

A 6 mois (juin à décembre 2025)

Les demandeurs d'emploi de ces 23 QPV sont concentrés pour l'essentiel dans les métropoles de Toulouse et de Montpellier.

Ces demandeurs d'emploi se caractérisent d'abord par un **niveau de diplôme plus élevé** qu'ailleurs : un tiers d'entre eux détient au moins un bac+2, contre un sur cinq dans l'ensemble des QPV. Ce meilleur niveau de formation s'accompagne de **qualifications supérieures**, d'une **mobilité plus grande** et d'**aspirations salariales plus élevées**. Plus souvent de nationalité française, davantage **indemnisés** et moins fréquemment bénéficiaires du RSA, les demandeurs d'emploi appartenant à ces QPV déclarent aussi **moins de freins** périphériques à l'emploi. L'**activité réduite** y est également plus répandue, signe d'un public déjà en lien avec le marché du travail.

Ces atouts se traduisent par un **retour à l'emploi parmi les plus favorables** des cinq classes : à six mois, le taux d'accès à l'emploi comme le taux d'accès à l'emploi durable dépassent de 2 points la moyenne des QPV. Cette classe profite ainsi du dynamisme des deux grandes métropoles régionales.
Les métiers recherchés s'orientent un peu plus vers le **support à l'entreprise** et les **services à la personne et à la collectivité**.

QPV tournés vers l'emploi agricole, au public sans formation

Plus de DE **sans formation** (48 % vs 27 %) , **faiblement qualifiés** et de **nationalité étrangère** (63 % vs 34 %)

Salaires demandés faibles (proche du SMIC), moins de RSA

TAE plus élevé mais plus faible pour l'emploi durable

DELD (56 % vs 46 %)
DETLD (33 % vs 24 %)

Frein : **Capacités d'insertion et de communication** (17 % vs 8 %)

Domaines :
- **Agriculture** (46 % vs 8 %).
- Industrie (6 % vs 4 %).

TAE (42 %)
TAE durable (13 %)

A 6 mois (juin à décembre 2025)

Cette classe ne compte que 5 QPV, situés dans des territoires agricoles. Près d'un demandeur d'emploi sur deux y recherche un emploi dans l'**agriculture**. Le public se caractérise par un très **faible niveau de formation,** près de la moitié n'ayant aucun diplôme et visant fréquemment des postes de **manœuvres ou d'ouvriers.**

Les **aspirations salariales sont proches du SMIC** et se situent parmi les plus basses des cinq classes. Près des deux tiers des demandeurs d'emploi sont de nationalité étrangère, et déclarent **des difficultés d'insertion et de communication** deux fois plus élevées qu'ailleurs. Ils bénéficient par ailleurs moins souvent du RSA ou de l'obligation d'emploi.

Le **taux d'accès à l'emploi à six mois** de cette classe est le plus élevé, supérieur de 10 points à la moyenne des QPV et même au-dessus de celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi d'Occitanie. Ce résultat reflète avant tout la **saisonnalité des métiers agricoles**, qui reposent sur des contrats courts, avec en corollaire un taux d'accès à l'**emploi durable** proche de la moyenne (+1 point). Une partie de ce public peine ainsi à s'installer durablement dans l'emploi, comme en témoignent des **inscriptions plus anciennes** : plus de la moitié des demandeurs d'emploi ont dépassé un an d'inscription et un tiers deux ans.

Source : France Travail – STMT données brutes – décembre 2025

Synthèse des caractéristiques significativement surreprésentées dans chaque classe :

QPV au profil intermédiaire et plutôt urbain

Jeunes (21 % vs 19 %).

Moins de DELD (43 % vs 46 %)
Moins de DETLD (21 % vs 24 %)

Mobilité de proximité inférieure à 30 min (47 % vs 43 %)

Freins : Plus élevés que la moyenne dans l'ensemble (46 % vs 44 %)

Freins numérique important (30 % vs 28 %)

Domaine :
- Commerce, vente et grande distribution (14 % vs 12 %).

TAE (31 %)
TAE durable (11 %)

A 6 mois (juin à décembre 2025)

Cette classe totalise le plus grand nombre de QPV et regroupe la **moitié des demandeurs d'emploi résidant en QPV**. Son ancrage est davantage urbain, plus des trois quarts de ses quartiers se situant dans des villes accueillant une préfecture ou une sous-préfecture. Ses caractéristiques restent **proches de la moyenne des QPV** : le taux d'accès à l'emploi à six mois, comme le taux d'accès à l'emploi durable, s'établit un point en dessous de la moyenne, et les aspirations salariales restent comparables.

Le profil se distingue toutefois par une population **plus jeune** et des inscriptions plus récentes, avec une proportion de demandeurs d'emploi de longue et de très longue durée inférieure à la moyenne des QPV. Les freins périphériques y apparaissent légèrement plus fréquents, en particulier le **frein numérique,** et la **mobilité davantage réduite :** près d'un demandeur d'emploi sur deux souhaite un emploi à moins de 30 minutes de son domicile. Les métiers recherchés s'orientent un peu plus vers le **commerce, la vente et la grande distribution**, principal débouché de proximité.

QPV confrontés à des freins multiples à l'emploi

DE précaires : RSA (25 % vs 23 %), BOE (13 % vs 11 %)

Seniors (28 % vs 26 %)

Nationalité française (74 % vs 66 %)

CAP/ BEP (36 % vs 30 %)

Mobilité modérée (49 % vs 45 %)

Freins importants :
Santé (11 % vs 9 %)
Financier (9 % vs 7 %)
Transport (16 % vs 12 %)

Domaines :
- Transport/ logistique (13 % vs 11 %).
- Agriculture (8 % vs 8 %).

TAE (30 %)
TAE durable (10 %)

A 6 mois (juin à décembre 2025)

Les demandeurs d'emploi de ces 26 QPV déclarent **davantage de freins périphériques à l'emploi**, en particulier liés à la **santé**, aux **moyens de transport** et aux **difficultés financières.** La mobilité est le plus souvent modérée, comprise entre 30 et 60 minutes. Ces freins s'accompagnent d'une surreprésentation de publics plus éloignés de l'emploi, notamment des bénéficiaires du RSA, des personnes relevant de l'obligation d'emploi et des seniors.

Les demandeurs d'emploi sont titulaires le plus souvent d'un **CAP ou un BEP** et sont pour les trois quarts de nationalité française. Le taux d'accès à l'emploi à six mois, comme l'accès à l'emploi durable, se situe 2 points en dessous de la moyenne des QPV, soit le deuxième résultat le plus faible des cinq classes. Les métiers recherchés se tournent un peu plus vers le **transport et la logistique**.

Source : France Travail – STMT données brutes – décembre 2025

Champ : Demandeurs d'emploi en catégorie ABC à fin décembre 2025

Synthèse des caractéristiques significativement surreprésentées dans chaque classe :

QPV orientés vers le tourisme et les services, au public peu mobile

Employés (71 % vs 67 %)

DE précaires : RSA (25 % vs 23 %), BOE (14 % vs 11 %) et **Etudes supérieurs** (16 % vs 21 %)

DE en catégorie A (70 % vs 66 %) DELD (48 % vs 46 %)

Moins de Jeunes (16 % vs 19 %)

Mobilité de proximité (56 % vs 43 %)

Freins numérique (31 % vs 28%)

Domaines :
- **Hôtellerie-restauration, tourisme** (15 % vs 9 %).
- **Service à la personne et à la collectivité** (23 % vs 20 %).

TAE (28 %)
TAE durable (10 %)

A 6 mois (juin à décembre 2025)

Ces 10 QPV, situés dans des villes touristiques, affichent le **retour à l'emploi le plus faible des cinq classes** : à six mois, le taux d'accès à l'emploi se situe 4 points sous la moyenne des QPV et le taux d'accès à l'emploi durable 2 points en dessous. Les métiers recherchés se distinguent par le poids de l'**hôtellerie-restauration et du tourisme ainsi que** des **services à la personne et à la collectivité**, nettement plus présents que dans l'ensemble des QPV, et ayant une forte proportion d'**employés**.

Le public de cette classe se caractérise d'abord par une faible mobilité géographique : plus de la moitié des demandeurs d'emploi recherchent un emploi situé à moins de 30 minutes de leur domicile. Il se distingue également par un profil globalement moins jeune et moins diplômé que la moyenne observée dans les QPV.
Les demandeurs d'emploi n'ayant exercé aucune activité réduite au cours du mois (catégorie A), ainsi que les personnes inscrites depuis plus d'un an, y sont davantage représentés. Cette classe se caractérise par ailleurs par une proportion particulièrement importante (la plus élevée parmi les 5 classes étudiées) de bénéficiaires du RSA et de personnes relevant de l'obligation d'emploi.
Cette classe fait également apparaître des difficultés liées à l'usage du numérique plus fréquentes.
Les demandeurs d'emploi sont globalement moins exigeants en matière de rémunération avec des prétentions salariales plus faibles.

Annexe : définitions et méthodologie

Critères de constitution des Quartiers Prioritaires de la Ville

Les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont situés en territoire urbain et répondent à trois critères :

- appartenir à une unité urbaine (une commune ou un ensemble de communes) de plus de 10 000 habitants
- compter au moins 1 000 habitants dans le périmètre du quartier
- présenter un écart de revenus de la population par rapport à celle du territoire national et de l'agglomération dans laquelle se situe le quartier

La géographie prioritaire a été actualisée au 1er janvier 2024 (décret n° 2023-1314 du 28 décembre 2023) : l'Occitanie compte désormais 108 QPV, contre 105 dans la géographie précédente. L'ensemble des résultats de l'étude porte sur ce nouveau périmètre.

Définitions

BOE : bénéficiaires de l'obligation d'emploi (personnes en situation d'handicap)

DEFM : demande d'emploi en fin de mois

DELD : demandeurs d'emploi de longue durée (inscrits depuis plus d'un an)

DETLD : demandeurs d'emploi de très longue durée (inscrits depuis plus de deux ans)

RSA : revenu de solidarité active, qui assure aux personnes sans ressources un niveau minimum de revenu variant selon la composition du foyer

TAE : taux d'accès à l'emploi

Les catégories d'inscription des demandeurs d'emploi

L'étude porte sur les demandeurs d'emploi tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi :

- **catégorie A** : n'ayant pas travaillé au cours du mois ;
- **catégorie B** : ayant travaillé moins de 78 heures dans le mois ;
- **catégorie C** : ayant travaillé plus de 78 heures dans le mois.

Les demandeurs d'emploi en catégories B et C sont dits en activité réduite.

Taux d'accès à l'emploi

Le taux d'accès à l'emploi rapporte, parmi les demandeurs d'emploi entrés sur les listes un mois donné, la part de ceux ayant accédé à un emploi dans les six mois suivants. Les accès pris en compte sont : présence d'au moins 78h de travail pendant 1 mois via les données Déclaration sociale nominative (DSN), passage en catégorie C, passage en catégorie E, passage en POEI (Préparation Opérationnelle à l'Emploi Individuelle) ainsi que la sortie des listes de France Travail pour reprise d'emploi déclarée.

L'accès à l'emploi est dit **durable** lorsqu'il correspond à un CDI ou un CDD de plus de six mois enregistrés dans la DSN.

Classification : méthodologie

La classification est réalisée sur les 108 QPV afin d'identifier des classes de quartiers les plus homogènes possible au sein d'une même classe et les plus différents possibles entre elles.

Une **analyse en composantes principales** (ACP) synthétise l'information des variables décrivant les demandeurs d'emploi de chaque QPV : caractéristiques sociodémographiques, niveau de formation et de qualification, secteurs recherchés, aspirations salariales, ancienneté d'inscription, freins déclarés, taux d'accès à l'emploi et poids du quartier dans sa commune. Les sept premiers axes restituent environ 70 % de la variance totale.

Une **classification ascendante hiérarchique** (CAH) réalisée sur ces axes permet de choisir le nombre de classes, puis une **classification de type K-means** partitionne les 108 QPV en cinq classes, en minimisant la variabilité au sein de chaque classe et en maximisant les différences entre elles.

Des tests statistiques identifient ensuite, pour chaque classe, les caractéristiques significativement surreprésentées par rapport à l'ensemble des QPV.

EN SAVOIR PLUS

Retrouvez l'ensemble des données sur un public spécifique (jeunes, femmes, RSA, …) ou sur le marché du travail de votre territoire sur :

Réalisation : Service Observatoire, Statistiques et Evaluations – France travail Occitanie

- Hanane El Larhrib
- Antoine Brésillon (Stagiaire)

www.observatoire-emploi-occitanie.fr